



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
30 novembre 2016
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2017
30 janvier-3 février 2017, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Questions d'organisation | 2 |
| <i>Débat consacré au PNUD</i> | |
| 2. Programmes de pays et questions connexes | 2 |
| 3. Évaluation | 3 |
| 4. Questions financières, budgétaires et administratives | 4 |
| <i>Débat consacré au FNUAP</i> | |
| 5. Programmes de pays et questions connexes | 5 |
| 6. Évaluation | 5 |
| <i>Débat consacré à l'UNOPS</i> | |
| 7. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets | 6 |
| <i>Débat consacré aux questions communes</i> | |
| 8. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes | 6 |
| 9. Suivi de la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA | 7 |
| 10. Questions diverses | 7 |
| Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, première session ordinaire de 2017 | 8 |



Ordre du jour annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

En application de sa décision 2006/14 et de l'article 7 de son règlement intérieur, le Conseil d'administration du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS élira un nouveau bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. L'élection se tiendra le 16 janvier 2017. Selon le système de roulement établi entre les divers groupes régionaux, le Président du Conseil d'administration pour 2017 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Au titre du point 1 de l'ordre du jour, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il approuvera également le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 2016. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil, pour observations; le rapport définitif contient les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2017, établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil, est présenté au Conseil pour adoption.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires (DP/2017/L.1)

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2016 (DP/2017/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2016 (DP/2017/2)

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2017 (DP/2017/CRP.1)

Débat consacré au PNUD

Point 2

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017; et b) examiner et approuver, en application de sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Botswana, le Tchad et Haïti.

Documentation :

Prolongations de programmes de pays (DP/2017/3)

Afrique

Descriptif de programme de pays pour le Botswana (DP/DCP/BWA/2)

Descriptif de programme de pays pour le Tchad (DP/DCP/TCD/3)

Amérique latine et Caraïbes

Descriptif de programme de pays pour Haïti (DP/DCP/HTI/3)

Point 3 **Évaluation**

Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD procède actuellement à une évaluation de la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses causes, qui s'inscrit dans son plan à moyen terme (DP/2014/5) approuvé par le Conseil d'administration en janvier 2014. L'évaluation porte sur la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses moteurs au cours de la période 2008-2015, couvrant la période du précédent plan stratégique 2008-2013 et l'actuel plan stratégique 2014-2017. Elle conclut que tout en soutenant des initiatives anti-corruption, le PNUD s'est particulièrement intéressé aux moteurs de la corruption, en particulier la responsabilité de la demande. Le PNUD a développé un créneau unique en appuyant les efforts visant à analyser les moteurs de la corruption et à renforcer les capacités nationales de lutte contre ce phénomène. La conduite simultanée d'actions de responsabilisation et de lutte contre la corruption a permis au PNUD d'agir à de multiples niveaux. L'évaluation souligne l'importance des contributions du PNUD dans l'amélioration des politiques et des capacités anti-corruption, précisant cependant que leurs résultats effectifs ont été tributaires de capacités de gouvernance plus générales. L'évolution des systèmes et processus de gouvernance et les capacités judiciaires insuffisantes ont atténué l'effet des mesures de lutte contre la corruption. En l'absence de capacités et de processus centraux de responsabilisation de l'administration publique, les services anti-corruption, même solides, disposent de peu d'outils pour combattre ce fléau. L'évaluation réaffirme la nécessité de s'attaquer aux liens entre gouvernance, corruption et développement pour atteindre les objectifs de développement. Le Conseil souhaitera peut-être examiner les conclusions et recommandations issues de l'évaluation et demander au PNUD de prendre en compte ces recommandations dans ses futurs programmes de lutte contre la corruption et initiatives de responsabilisation. L'évaluation s'accompagne d'une réponse de la direction.

Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD procède actuellement à une évaluation de l'appui du PNUD aux initiatives de développement faisant une place aux personnes handicapées qui fait partie de son plan à moyen terme (DP/2014/5) approuvé par le Conseil d'administration en janvier 2014. L'évaluation porte sur la contribution du PNUD aux initiatives de développement faisant une place aux personnes handicapées pendant la période 2008-2016, qui correspond aux plans stratégiques actuel et passés du PNUD, et à la période durant laquelle la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) était en vigueur. Elle porte sur les principaux aspects suivants : a) la pertinence stratégique pour le PNUD du développement tenant compte du handicap, telle qu'observée au travers de ses priorités stratégiques; b) le positionnement mondial et les partenariats

du PNUD pour un développement tenant compte du handicap, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle du PNUD en tant qu'hôte du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées (un projet de collaboration interinstitutions); c) les résultats des programmes et projets du PNUD : ceux qui aident directement les personnes handicapées, et ceux qui intègrent la question de l'inclusion des personnes handicapées; et d) les pratiques internes du PNUD, notamment la culture, les politiques et les procédures institutionnelles relatives à l'emploi, au logement et à la participation des personnes handicapées. Enfin, l'évaluation présente une analyse du développement tenant compte du handicap dans 18 organisations analogues, en vue de recenser les bonnes pratiques que le PNUD pourrait envisager d'adapter car elles favorisent le développement faisant une place aux personnes handicapées. Tout en constatant l'adoption des premières mesures pour aborder la question du développement tenant compte du handicap, l'évaluation souligne que le PNUD doit engager des efforts concertés pour actualiser et approfondir sa contribution de fond et ses activités de programmation. Elle relève également que le PNUD ne procède pas à un suivi systématique de ses contributions dans ce domaine, ce qui en complique l'analyse. L'évaluation a adopté une approche formative et formule des recommandations pertinentes pour les indicateurs de développement tenant compte du handicap qui font partie intégrante des objectifs de développement durable. Le Conseil souhaitera peut-être examiner les conclusions et recommandations issues de l'évaluation et demander que le PNUD prenne en compte les recommandations dans ses efforts futurs en faveur des personnes handicapées. L'évaluation s'accompagne d'une réponse de la direction.

Documentation :

Évaluation de la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses causes (DP/2017/4)

Réponse de l'administration à l'évaluation de la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses causes (DP/2017/5)

Évaluation du développement tenant compte de la question du handicap au PNUD (DP/2017/6)

Réponse de la direction à l'évaluation du développement tenant compte de la question du handicap au PNUD (DP/2017/7)

Point 4 **Questions financières, budgétaires et administratives**

Le Conseil sera saisi de l'évaluation des activités pilotes réalisées dans le cadre des politiques d'appui budgétaire direct, qui est présentée en application de sa décision 2015/1. Dans cette décision, le Conseil d'administration a demandé une présentation fondée sur des données probantes, avant la première session ordinaire du Conseil d'administration de 2017, des expériences et des enseignements tirés de la mise en œuvre de la participation du PNUD aux politiques d'appui budgétaire direct et de mise en commun des ressources, en particulier de sa contribution au renforcement des capacités et des politiques au niveau national. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

Documentation :

Évaluation des activités pilotes réalisées dans le cadre des politiques d'appui budgétaire direct (DP/2017/10)

Débat consacré au FNUAP**Point 5****Programmes de pays et questions connexes**

Il sera demandé au Conseil d'administration : a) d'approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Botswana et Haïti; et b) d'approuver la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour la Somalie.

Documentation :

Descriptif de programme de pays pour le Botswana (DP/FPA/CPD/BWA/6)

Descriptif de programme de pays pour Haïti (DP/FPA/CPD/HTI/6)

Prolongation de programmes de pays (DP/FPA/2017/3)

Point 6**Évaluation**

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur l'évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015), ainsi que de la réponse de la direction au rapport.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur l'évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015). Il souhaitera peut-être également adopter une décision sur l'évaluation du soutien du FNUAP à la planification familiale (2008-2013), qui a été présentée à sa deuxième session ordinaire de 2016.

Documentation :

Évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015); réponse de la direction à l'évaluation (DP/FPA/2017/CRP.1)

Évaluation du soutien du FNUAP à la planification familiale; réponse de la direction à l'évaluation (DP/FPA/2016/CRP.6)

Débat consacré à l'UNOPS**Point 7****Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

La Directrice exécutive de l'UNOPS fera une déclaration au Conseil d'administration.

Débat consacré aux questions communes

Point 8

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Le rapport du PNUD et du FENU sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies pour 2015 passe en revue les progrès accomplis dans l'évaluation finale des huit grandes priorités d'audit pour 2014-2015 (présentées dans le document DP/2015/8 et appuyées par le Conseil d'administration dans sa décision 2015/5); présente les sept priorités principales d'audit proposées pour 2016-2017; et rend compte de l'état de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice terminé en décembre 2015 et les années antérieures. En application de la décision 2010/9 du Conseil d'administration, l'état détaillé de l'application des recommandations d'audit et l'intégralité du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le PNUD et le FENU (A/71/5/Add.1 et Add.2 respectivement) sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration.

En application de la décision 97/2 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif du FNUAP fait rapport de l'application des recommandations formulées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (A/71/5/Add.8).

Le Comité des commissaires aux comptes a noté la bonne santé financière du FNUAP et émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'organisation pour l'année terminée le 31 décembre 2015. Un tableau distinct disponible sur le site Web du FNUAP donne un état actualisé de l'application des recommandations d'audit.

L'UNOPS est heureux de donner suite aux recommandations énoncées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/70/5/Add.11) et de faire le point sur l'état d'avancement de leur application. Le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 n'était assorti d'aucune réserve.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les rapports du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS au sujet de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015.

Documentation :

PNUD et FENU : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 (DP/2017/11)

FNUAP : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 (DP/FPA/2017/1)

UNOPS : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 (DP/OPS/2017/1)

Point 9
Suivi de la réunion du Conseil de coordination du Programme
ONUSIDA

Le rapport conjoint PNUD/FNUAP traite de l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et met l'accent sur les trente-sixième et trente-septième réunions du Conseil de coordination, tenues respectivement en juillet et décembre 2015. Le rapport met en évidence les contributions du PNUD et du FNUAP à la lutte contre le VIH/sida. Le Conseil d'administration pourrait souhaiter prendre acte du rapport.

Documentation :

Rapport sur l'application des décisions et des recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (DP/2017/12 – DP/FPA/2017/2)

Point 10
Questions diverses

**Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD,
du FUNAP et de l'UNOPS
Première session ordinaire de 2017
(30 janvier-3 février 2017, New York)**

| <i>Jour/Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Sujet</i> |
|-------------------------|---------------------|--------------|--|
| Lundi 16 janvier | 10 heures-11 h 30 | | Élection du Bureau du Conseil d'administration pour 2017 |
| Lundi 30 janvier | 10 heures-13 heures | 1 | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan du travail de la session • Adoption du rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2016 • Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2017 <p>Débat consacré au PNUD</p> <p>Déclaration de l'Administrateur</p> |
| | | 2 | Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays • Prolongation de programmes de pays |
| | 13 h 15-14 h 45 | | <i>Exposé du Conseil d'administration sur la feuille de route pour le cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2018-2021</i> |
| | 15 h -17 h 30 | 3 | Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses moteurs et réponse de la direction • Évaluation de l'appui du PNUD aux initiatives de développement faisant une place aux personnes handicapées et réponse de la direction |
| | 17 h 30-18 heures | | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i> |
| Mardi 31 janvier | 10 heures-13 heures | | Débat consacré au PNUD (suite) |
| | | 4 | Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des activités pilotes menées dans le cadre de la politique d'appui budgétaire direct (suites données à la décision 2015/1) |
| | 13 h 15-14 h 45 | | <i>Exposé du Conseil d'administration sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021</i> |
| | 15 heures-17 h 30 | | Débat consacré à l'UNOPS |
| | | 7 | Déclaration de la Directrice exécutive |
| | 17 h 30-18 heures | | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i> |

| <i>Jour/Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Sujet</i> |
|--|----------------------------|--------------|--|
| Mercredi 1^{er} février | 10 heures-13 heures | | Débat consacré au FNUAP Déclaration du Directeur exécutif |
| | | | <i>13 h 15-14 h 45</i> <i>Exposé du Conseil d'administration sur le plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021</i> |
| | 15 heures-17 h 30 | 5 | Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programme de pays • Prolongation de programmes de pays |
| | | 6 | Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015) et réponse de la direction |
| | <i>17 h 30-18 heures</i> | | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i> |
| Jeudi 2 février | 10 heures-13 heures | | Réunion spéciale consacrée au FNUAP |
| | | | <i>13 h 15-14 h 45</i> <i>Exposé du Conseil d'administration sur la feuille de route accompagnant le cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), 2018-2021</i> |
| | 15 heures-17 h 30 | | Débat consacré aux questions communes |
| | | 8 | Recommandations du Comité des commissaires aux comptes <ul style="list-style-type: none"> • Rapports du PNUD et de l'UNOPS sur l'état de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 • Rapports du FNUAP sur les suites données au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 : état de l'application des recommandations |
| | | 9 | Suivi de la réunion du Conseil de coordination du programme ONUSIDA <ul style="list-style-type: none"> • Rapport conjoint PNUD/FNUAP sur l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA |
| | <i>17 h 30-18 heures</i> | | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i> |
| Vendredi 3 février | <i>10 heures-11 heures</i> | | <i>Exposé du Conseil d'administration sur le financement de l'intervention humanitaire du FNUAP</i> |
| | 11 heures-13 heures | 10 | Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des décisions en attente |
| | | 1 | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption du plan de travail provisoire pour la session annuelle de 2017 |